

Quelles sont les ressemblances et les différences entre les préлатures personnelles et les diocèses, les ordres religieux ou les mouvements ecclésiaux ?

28/11/2007

Gardons à l'esprit que toutes les réalités ecclésiales, de quelque nature qu'elles soient, participent à

la vie et à la finalité mêmes de l'unique Église. C'est pourquoi elles sont toutes appelées à vivre dans la même communion ecclésiale et à entretenir des relations de mutuelle affection.

Les préлатures personnelles et les diocèses sont des communautés de fidèles de nature hiérarchique. Les diocèses sont des Églises particulières et comprennent tous les fidèles d'un territoire déterminé. Les préлатures personnelles vivent et agissent au sein d'un ou plusieurs diocèses, avec lesquels elles coopèrent en accomplissant leur finalité ecclésiale spécifique, dans une relation de complémentarité.

Au sein de l'Église, les fidèles peuvent constituer des associations qui, sans être des communautés de type hiérarchique comme les diocèses et les préлатures, accomplissent une activité ecclésiale avec des buts

variés. Certaines, comme les confréries ou les associations caritatives, ne supposent pas de vocation spécifique chez leurs membres. D'autres, en revanche, présupposent un appel qui fait partager un charisme particulier. Les ordres et congrégations religieuses regroupent des fidèles qui, mis par un charisme propre, rendent dans leur vie et leur action apostolique un témoignage public et officiel de la radicalité de l'Évangile.

Les mouvements sont des réalités associatives d'origine charismatique qui sont composées de toute sorte de fidèles, spécialement de fidèles laïcs qui vivent dans le monde et qui établissent entre eux des liens de fraternité et d'apostolat en lien avec leur charisme.

pdf | document généré
automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr/article/quelles-sont-les-ressemblances-et-les-differences-entre-les-prelatures-personnelles-et-les-dioceses-les-ordres-religieux-ou-les-mouvements-ecclesiaux/> (13/12/2025)